DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Projet :	**BOUSSE PLU**
Mission :	**MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**
Document :	**REGLEMENT GRAPHIQUE**
Date :	
N° Planche	Planche 2a

- Limite de zone
- Marge de recul
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Espace réservé aux transport s publics
- Emplacement réservé
- Couloir affecté par le bruit selon l'arrêté préfectoral du 27/02/2014
- PPRi : Plan de Prévention des risques inondation :
  R =zone rouge à risque élévé
  zone naturelle d'expansion et de stockage des crues inconstructible
  O = zone orange bâtie touchée par les crues constructions autorisées sous réserve de prescriptions
- 159.50 Cote de crue centenale, crue de référence
- Limite de secteur de hauteur d'eau

Echelle : 1/2000

Document conforme à la DCM du.....
portant approbation de la modification simplifiee n°3 du PLU.

Signature :

ESpace & TERRitoires
Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires
2 place des Tricoteires
54230 CHALIGNY
Tél : 03.83.50.53.87

N

PRE DE HERBRICH

DU NORD

R.D. 1

A

POLERT

1AU

HASENACHT

LANGLANGE

UBc

UBd

LEDERBACH

UE

UX

NL

SAULENSTUCK

UB

UE

SPRETZ

UC

UE

UBj

UBa

UE

UX

WEIHER

PETIT BENINGEN

UBj

1AUj

1AU

UBb

15m

30m

158.90

R

R

159.10

la Moselle

N

UA

GREFFIENNE